

Conditions de location

Conditions de location pour le Dortoir

le Renard (8 places maximum)

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de 50% du montant total de votre location qui débute le jour de votre arrivée.

Le règlement de la location doit nous parvenir sur :

UBS, Chaux-de-Fonds
CCP 80-2-2
compte N° 375139MIB
Swift : UBSWCHZH23A
IBAN CH75 0024 2242 3751 39M1 B

ou sur notre compte de chèque postaux :

23-912-6
Camping Bois-du-Couvent

Toute annulation doit être signalée le plus rapidement possible et un montant forfaitaire de CHF 50.— sera retenu sur les arrhes versés, pour les frais de dossier.

Les animaux de compagnie ne sont pas admis.

L'état des lieux et l'inventaire sont contrôlés par le locataire et le bailleur avant le début et à la fin de la location. Les dégâts ou de gros nettoyages éventuels seront facturés en sus au locataire.

Par son versement, le locataire s'engage à respecter les points ci-dessus mentionnés et remet, sur demande, une copie de son assurance responsabilité civile au bailleur.

Camping du Bois-du-Couvent
Bois-du-Couvent 108
2300 La Chaux-de-Fonds

campingboisducouvent@bluewin.ch
www.boisducouventcamping.ch